

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 75 (2013)
Heft: 4

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Après une longue période d'activité au sein du comité, l'agro-entrepreneur Konrad Flury a été nommé membre d'honneur. Il pose à côté de Willi Zollinger, président, et d'Oskar Schenk, nouveau membre du comité.

(Photos: Dominik Senn)

Agro-entrepreneurs réunis chez Motorex

L'organisation spécialisée affiliée à l'ASETA Agro-entrepreneurs Suisse a pris congé de Konrad Flury, le membre le plus ancien de son comité, en le nommant membre d'honneur lors de sa 10^e assemblée générale à Langenthal, sur le lieu même de sa fondation.

Dominik Senn

L'association spécialisée Agro-entrepreneurs Suisse a été fondée le 20 août 2003 par 50 membres dans les locaux de l'entreprise Bucher AG Langenthal-Motorex. Elle a soufflé ses dix bougies au même endroit lors de son Assemblée générale en tant qu'association forte de plus de 300 membres. Le président Willi Zollinger a souhaité la bienvenue à 170 participants, en saluant particulièrement, outre les sponsors et les partenaires de l'association, les représentants de la firme Bucher AG, à savoir Erich Fässler, CEO, et Reto Rettenmund, responsable sectoriel des ventes, Martin Pidoux de l'Union suisse des paysans, Thomas Meier de l'Office fédéral de l'agriculture, Thomas Anken de l'ART Tänikon, Ruedi Burgherr du SPAA, et Astrid Böll, responsable de cours.

Cours techniques appréciés

Dans son rapport annuel, le président a relevé notamment la présence d'Agro-en-

trepreneurs Suisse sur un stand commun avec l'ASETA lors de l'Agrama, où la présentation d'un mécanisme de la technique innovante du semis par bandes (striptill) avait rencontré un vif intérêt auprès du public. Il présenta avec Astrid Böll les cours spécialisés sur le rôle de l'entrepreneur en tant qu'employeur, les précautions à prendre dans le travail et les coûts des agro-entreprises (cf. rapport dans cette édition), très appréciés des participants.

2013 sera une année mouvementée

Ensuite, le vice-président Nicolas Pavillard a commenté l'année écoulée de sa position de responsable des questions d'aménagement du territoire. « 2012 a été passionnante et on peut en attendre autant de l'année 2013. Puisque la révision de la loi a été acceptée par le peuple, la seconde partie de la révision concernera les constructions hors zones. » « Les activités agricoles d'une entreprise doivent se limi-

ter à la zone agricole, a-t-il précisé, sinon les agriculteurs seront les principaux perdants, et l'agriculture suisse y perdra en compétitivité. »

Prendre connaissance des comptes à l'avance

Présentés par Willi von Atzigen, directeur de l'ASETA et gérant d'Agro-entrepreneurs Suisse, les comptes ont été bouclés avec un excédent d'un peu plus de 12 000 francs (163 000 francs de dépenses contre 175 000 francs de recettes). Les frais pour les prestations de l'organisation mère et le conseil technique accusent une nette augmentation, puisqu'ils ont passé de 18 100 francs en 2011 à 33 100 francs en 2012. Le budget 2013 prévoit des rentrées et des charges équilibrées, avec environ 135 000 francs de part et d'autre. Pendant la discussion, trois personnes ont souhaité, pour une meilleure transparence, que les membres de l'association

aient accès aux comptes au secrétariat à Riniken avant l'Assemblée générale.

Les prochaines activités programmées sont une visite de cultures en bandes fraîsées pour le 11 juin et une grillade chez Paul Blöchliger à Benken (SG). La 11^e Assemblée générale d'Agro-entrepreneurs Suisse aura lieu le 7 mars 2014, dans un lieu encore à déterminer. L'assemblée a accepté toutes les propositions qui lui ont été faites.

Une élection disputée

L'assistance avait l'embarras du choix pour l'élection d'un nouveau membre du comité. En effet, Reto Gautschi, Herbetswil (SO), et Oskar Schenk, Schwarzenburg (BE), étaient en lice pour succéder à Konrad Flury, démissionnaire. Le comité a proposé d'élire les deux candidats et de compter ainsi huit membres au lieu de sept; l'assemblée a préféré opérer un choix – au vote secret – afin de ne pas devoir modifier les statuts. L'heureux vainqueur est Oskar Schenk, 43 ans, patron de l'entreprise Oskar Schenk Sàrl, spécialisée dans le semis en bandes fraîsées, avec 38 voix contre 31.

Konrad Flury est déjà membre d'honneur de Soleure

L'événement de la réunion a été l'hommage rendu par Nicolas Pavillard à Konrad Flury, le seul membre fondateur à avoir siégé au comité d'Agro-entrepreneurs Suisse pendant toute la décennie et de 2005 à 2010 en tant que vice-président. Actif en 1988 déjà dans la commission sectorielle 2, Konrad Fleury s'est mobilisé pendant 25 ans pour l'utilisation commune des machines et pour l'appel aux agro-entrepreneurs. Il a occupé d'autres fonctions au sein de l'ASETA: de 2009 à 2011, il a collaboré à la commission de contrôle des comptes de l'association faîtière. Après avoir fait partie de 1995 à 2013 du comité et depuis 2011 de la commission de gestion de la section de Soleure, il y a été récemment nommé membre d'honneur également.

Hormis ses activités associatives, Konrad Flury a monté avec son épouse Beatrix une importante entreprise de travaux agricoles. L'aventure a commencé en 1983 avec l'acquisition d'une grue à fumier, suivie d'un « Einreicher » Stoll et d'une récolteuse à betteraves Steyr. En s'associant avec le partenaire Ruedi Emch en 1999, Flury a donné un nouvel élan à la firme prospère, puisque Flury & Emch a maintenant un effectif de dix employés fixes. La continuité



Pour marquer ses 10 ans, Agro-entrepreneurs Suisse a, pour la première fois, honoré officiellement les collaborateurs de longue date des entreprises affiliées.

Collaborateurs honorés des agro-entrepreneurs affiliés

40 ans:

Samuel Strahm (employeur: entreprise de travaux agricoles Urs Büttikofer, Limpach)

35 ans:

Urs Fankhauser (Urs Büttikofer, Limpach)

25 ans:

Bernhard Kunz (Urs Büttikofer, Limpach); Alois Schmid (Hirter und Tschanz AG, Safenwil); Erich Staubli (Baltensperger, Brütten); Niklaus Thuner (Alban Wyss, Fulenbach); Martin Uhlmann (Landag AG, Wiler b. Seedorf)

20 ans:

Thomas Bärtschi (Schneider Agrar-Service, Thunstetten); Francisco « Chico » Rosario Pereira (Pavillard travaux agricoles Sàrl, Orges); Hansueli Pfund (Landag AG, Wiler b. Seedorf); Hansjörg Hübscher (Landag AG, Wiler b. Seedorf)

15 ans:

Markus Friedli (Hirter und Tschanz AG, Safenwil); Heinz Stalder (Schneider Agrar-Service, Thunstetten); Paul Steinbacher (Maschinenbetrieb Philipp, Untervaz); Toni Meier (Ruedi Strebel, Waldhäusern)

10 ans:

Ernst Burren (Oskar Schenk GmbH, Schwarzenburg); Yannick Decrausaz (Pavillard travaux agricoles Sàrl, Orges); Jakob Gebhard (Rübenumschlag Aargau, Lenzburg); Florian Jörg (Martin Wälchli, Niederösch); Marco Locher (R.+ M. Haller GmbH, Birrhard); Hans-peter Keller (Gebhard Wildegg AG, Wildegg); Roger Schneider (Werner Brütsch, Ramsen); Thomas Voegeli (Rübenumschlag Aargau, Lenzburg); Roman Wachter (Felix Horni, Bad Ragaz); Christian Zemp (Schneider Agrar-Service, Thunstetten)

est assurée avec le fils aîné qui représente aujourd'hui la deuxième génération active dans l'entreprise.

« Tu as toujours gardé la tête froide »

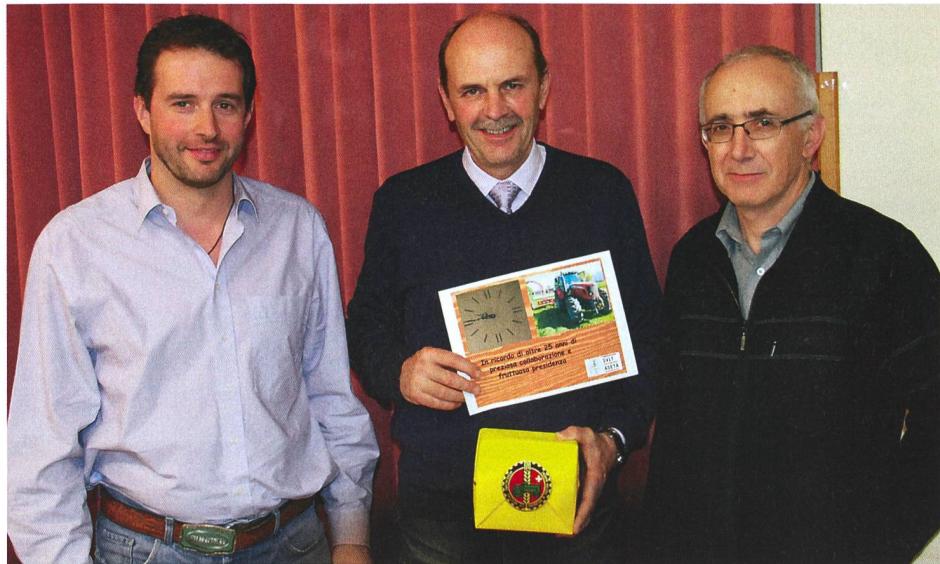
« Ta compétence, ton intelligence et ta collégialité nous ont beaucoup apporté, a déclaré Nicolas Pavillard dans son éloge, tu as toujours su voir les intérêts communs de notre organisation. Dans des situations difficiles, tu gardais la tête froide, ce qui te permettait de dire ce qu'il fallait au bon moment. » Pour toutes ces raisons, le comité a décidé de nommer Konrad Flury membre d'honneur de l'association Agro-entrepreneurs Suisse. La décision a été approuvée à l'unanimité par l'auditoire sous les applaudissements retentissants. L'association lui a offert une plaquette de

bois sur laquelle était représentée une décolleteuse à betteraves transformée de son invention, ainsi qu'un bouquet de fleurs à sa femme Beatrix.

Collaborateurs honorés

Pour marquer ses 10 ans, Agro-entrepreneurs Suisse a honoré pour la première fois les collaborateurs de longue date des entreprises affiliées (voir liste dans l'en-cadré) au moyen d'un diplôme commémoratif.

Par la suite, les participants ont eu droit à un exposé d'Arnold Zuppiger sur l'activité de recherche de Motorex, un apéritif et un buffet, et une visite des différentes entreprises de la place (Motorex, Samen Steffen AG – Geiser agrocom et Hector Egger Holzbau). ■



Stefano Antonioli, nouveau président de la section tessinoise, est en compagnie de Roberto Aerni, directeur sortant, et de Willi von Atzigen, directeur de l'ASETA. (Photo: Dominik Senn)

Changement de président au Tessin

Après avoir présidé la section Tessin de l'ASETA pendant un quart de siècle, Roberto Aerni a passé le flambeau à Stefano Antonioli lors de l'Assemblée générale.

Dominik Senn

Une petite quarantaine de personnes a participé à l'assemblée générale de la section tessinoise de l'ASETA à Giubiasco. Le président Roberto Aerni a salué en particulier Willi von Atzigen, directeur de l'ASETA, et Sarah Barletto, directrice de la revue « Agricoltore Ticinese » dans son discours de bienvenue. Approuvés à l'unanimité, les comptes 2012 de la section se soldent par une perte minime de 400 francs. La situation financière de l'association faîtière ASETA sera vraisemblablement positive en 2013, mais non en 2014. De fait, le nombre de membres diminue dans les mêmes proportions que celui des exploitations agricoles. Dans ces conditions, inciter les sections à faire de la publicité pour recruter des membres paraît à Roberto Aerni « plus facile à dire qu'à réaliser ». L'Assemblée des délégués se déroulera à Genève en 2013.

Tarifs « coût- machines ART » en italien

La version définitive des statuts, actuellement en cours d'élaboration, sera adop-

tée prochainement. Roberto Aerni a relevé que les statuts actuels ont 70 ans, qu'ils furent approuvés le 13 octobre 1942 lors de l'Assemblée générale de Lugano. Willi von Atzigen estime que le comité pourrait éventuellement avaliser une participation financière de l'ASETA afin d'adapter le nouveau texte et le traduire dans la langue de Dante. Dans le même ordre d'idées, le désir de bénéficier du tarif « coût-machines ART » en italien avait été évoqué lors de l'Assemblée générale de 2012. Christian Gazzarin, la personne de contact à Tänikon, ne peut encore satisfaire à cette demande. Roberto Aerni a cependant promis que le comité continuait à suivre ce dossier de près.

Président depuis 1990

Luigi Cattori, Jean-Claude (Bibo) Antonioli, Sandro Manzocchi (gérant) et Paolo Gabaglio font toujours partie du comité tessinois. Quant à Roberto Aerni, il a annoncé sa démission du poste de président qu'il occupe depuis 1990, c'est-à-dire exactement 23 ans. Il a proposé pour sa

succession Stefano Antonioli, agro-ingénieur STS. Ce dernier, plurilingue, travaille depuis plusieurs années au Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA). De plus, il enseigne la mécanique aux apprentis du centre professionnel agricole à Mezzana, et, cerise sur le gâteau, il entretient de nombreux contacts avec des professionnels de l'agriculture dans le reste de la Suisse. « Personnellement, je considère Stefano comme une personne de bon caractère », a garanti Roberto Aerni. Le nouveau président a été élu par acclamation.

Antonio Müller a quitté son poste de conseiller en agriculture à Bellinzona. Il a présenté son successeur, Francesco Rezzonico, à l'assemblée. Les deux hommes ont signalé à l'assistance que les contrôles de pulvérisateurs et de turbodiffuseurs auront lieu du 2 au 5 avril à l'exploitation agricole de Luigi Cattori. A l'heure actuelle, seul Antonio Müller détient la licence nécessaire pour certifier ces contrôles. Bibo Antonioli s'est proposé pour suivre les cours en vue d'obtenir ce diplôme, après que Francesco Rezzonico a jugé qu'une personne jeune était plus indiquée que lui afin d'assurer cette fonction le plus longtemps possible.

Réagir immédiatement en cas de problèmes routiers

Willi von Atzigen a répondu à une question portant sur les mesures planifiées de modération du trafic manifestement infranchissables par les véhicules agricoles. Il a recommandé aux auditeurs de s'y opposer ou d'organiser une démonstration de véhicules sur place dès qu'ils en ont connaissance. En effet, ils ne peuvent plus rien intenter une fois que le délai de recours a expiré et que les premiers aménagements ont été construits. Willi von Atzigen a encore évoqué l'actualité du secrétariat et offert une médaille à Roberto Aerni en remerciement des nombreuses années de dévouement au sein de l'ASETA.

La section du Tessin a également rendu hommage à Roberto Aerni en lui donnant une montre en bois pourvue de l'inscription : « A Roberto, in ricordo di 23 anni di fruttuosa presidenza. Grazie » (« A Roberto, en souvenir de 23 années de présidence fructueuse. Merci »).

Après cela, Mario Bertossa a donné une conférence passionnante sur les nouvelles variétés de maïs. Un certain nombre de thèmes ont été abordés et approfondis lors du repas qui a conclu la soirée. ■



Jean-Paul Laissue, Frédy Bigler et Francis Claude ont reçu du président Pierre Sommer (à dr.) un cadeau en remerciement d'une collaboration de plusieurs années au comité. (Photos: Dominik Senn)

Jura: « Année 2012 splendide »

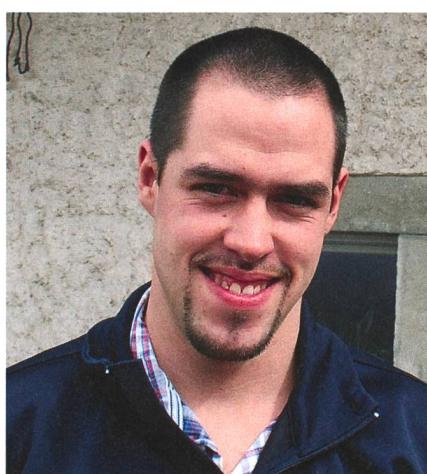
Les bénéfices nets réalisés lors du Championnat suisse de conduite de tracteurs à Chaumont, près de Saignelégier et durant les contrôles de pulvérisateurs s'élèvent respectivement à 9635 francs et 8000 francs. La section Jura/Jura bernois a vécu une année 2012 qualifiée de splendide par Philippe Chevillat.

Dominik Senn

Lors de l'assemblée annuelle de la section Jura/Jura bernois de l'ASETA au Restaurant « Chez L'Cabri » à Courtemaîche, le président Pierre Sommer a salué les invités Clémentine Ryf, de l'organisation Agri, Auguste Dupasquier, vice-président du Comité central, André Steiner, membre du Comité central et représentant de la section neuchâteloise, Robert Zurkinden, représentant de la section fribourgeoise, Marcel Ackermann, président d'honneur de la section Jura/Jura bernois ainsi que les représentants de la chambre d'agriculture du Jura et de l'entreprise Blaser. Subséquemment, Pierre Sommer a fait part à l'assistance de quelques réflexions générales: « Les campagnols ont encore travaillé durant cet hiver. Les prairies ont maintenant l'allure de champs labourés après la fonte des neiges. Selon mes informations, les dégâts sont estimés à 1 million de francs suisse pour l'année 2012 pour le Jura et le Jura bernois. Cela continue parce que les fourrages grossiers ont déjà manqué en 2012, et le manque pour l'avenir sera encore plus conséquent car les réserves deviennent toujours plus rares. »

Organisation du gymkhana réussie

Pierre Sommer a bien entendu évoqué l'événement marquant de l'année écoulée, la finale du Championnat suisse de conduite de tracteur, qui s'est déroulée le 26 août à Chaumont, près de Saignelégier. Le comité s'était chargé de trouver des sponsors, d'imprimer un carnet de fête et des affiches, de planifier les infrastructures et de créer le parcours. Cette dernière tâche était délicate parce que les épreuves devaient tout de même être plus difficiles que celles d'une simple éliminatoire. La fréquentation de la manifestation avec plus de mille personnes a dépassé toutes les attentes des organisateurs. Pierre Sommer a tenu à remercier chaleureusement les bénévoles et les sponsors pour leur aide précieuse, de même que la famille Rothenmund qui a mis son domaine à disposition.



Christophe Mornod, nouveau membre du comité.

Le gérant Philippe Chevillat a rapporté que 151 tests de pulvérisateurs ont été effectués, dont 62 à 80 francs et 89 à 110 francs, ce qui donne un total de 14 700 francs. Le bénéfice remarquable obtenu en y déduisant les charges de 6 800 francs est de 8 000 francs. La recette du gymkhana suisse qui s'élève à 9 635 francs le dépasse encore. L'addition de ces deux résultats et des ristournes sur les produits Blaser donne le bénéfice total de la section Jura/Jura bernois, 13 900 francs. Lorsque Philippe Chevillat parle d'une « splendide année 2012 », il n'exagère pas.

La cotisation est maintenue à 75 francs en 2013. L'effectif de 345 membres reste stable avec deux arrivées et six départs.

Nouveau membre au comité

Après avoir été actif 12 ans dans le comité, Frédy Bigler, de Bévilard, a présenté sa démission tout en relevant la bonne entente régnant dans le groupe. Il a proposé Christophe Mornod, de Pontenet, pour sa succession, élu ensuite sous les applaudissements. Francis Claude a également annoncé son départ du comité, où il siégeait depuis presque sept ans. Sa place reste vacante pour l'instant parce qu'aucun successeur n'a encore été trouvé. ■



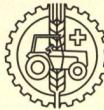
Vaud

Formation pour obtenir le permis de conduire de la catégorie G

Permis également reconnu pour la conduite d'un cyclomoteur, formation théorique valable pour la catégorie F (véhicule limité à 45 km/h)

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G. Il est possible de passer l'examen 1 mois avant l'anniversaire.

Prix du cours: membre ASETA VAUD: CHF 50.-
(non-membre: CHF 100.-)
Renseignements et inscriptions auprès de l'ASETA Riniken, tél. 056 462 32 00.



SVLT
ASETA

Formation continue OACP

Cours pour chauffeurs poids lourds



Toute personne détentrice d'un permis de conduire de catégorie C ou C1 (véhicules à moteur supérieurs à 3,5 t) doit, selon l'Ordonnance sur l'admission des chauffeurs professionnel (OACP), suivre un perfectionnement obligatoire de cinq jours (35 heures) en l'espace de cinq ans.

Dès 2015, c'est uniquement de cette façon qu'un chauffeur – détenteur d'un certificat fédéral de capacité – sera autorisé à effectuer des transports industriels au moyen de véhicules des catégories susmentionnées. Ce délai échoit en 2013 déjà pour les catégories D et D1 (poids lourds pour le transport de passagers).

Sous réserve de modifications

Les repas, la documentation et l'attestation sont inclus dans le prix.

OTR1/tachygraphes

**1 journée, CHF 285.-
(non-membres 310.-)**

Le cours met l'accent sur l'utilisation du tachygraphe selon les exigences de l'Ordonnance sur la durée du travail et du repos (OTR1) en vigueur dès le 1^{er} janvier 2011.

Premiers secours

**1 journée, CHF 295.-
(non-membres 320.-)**

En cas d'accident dans la circulation routière, les participants adoptent le comportement adéquat. Ils évaluent l'état de la personne accidentée selon le schéma ABCD, appliquent les mesures immédiates pour sauver la vie, portent secours avec les systèmes de positionnement et de sauvetage, et savent utiliser un défibrillateur cardiaque.

Véhicules et technique

**1 journée, CHF 320.-
(non-membres 345.-)**

Un cours pour mieux comprendre la technique actuelle et le fonctionnement des véhicules. Au programme également: prévenir les dysfonctionnements, déceler et réparer les défauts, savoir utiliser l'équipement de sécurité sans oublier l'entretien et le nettoyage correct du véhicule.

Accident/incendie

**1 journée, CHF 385.-
(non-membres 410.-)**

Les participants acquièrent les bases théoriques et pratiques pour conduire en toute sécurité et sans accident. Ils adoptent un comportement adéquat en cas d'accidents et d'incendie sur la route et dans les tunnels routiers. L'image du chauffeur professionnel sert d'exemple.

Assurer la charge

**1 journée, CHF 295.-
(non-membres 320.-)**

Les participants acquièrent les bases théoriques et pratiques pour charger de manière correcte et arrimer dans les règles de l'art les marchandises à transporter.

Les prochains cours OACP de l'ASETA auront lieu en automne. Si vous êtes intéressés à un cours spécifique, n'hésitez pas à contacter le bureau d'administration à Riniken, e-mail : zs@agrartechnik.ch, tél: 056 462 32 00



SVLT
ASETA



www.G40.ch



SVLT
ASETA

Cours de conduite

Cours G40

Lieux et dates 2012

Sous réserve de changement

Aarberg BE	08.08+13.08	Langnau i. E. BE	25.04+30.04	11.07+16.07
11.04+16.04	16.05+21.05	23.05+28.05	29.08+03.09	
16.05+21.05	06.06+11.06	05.09+10.09	13.06+18.06	
06.06+11.06	11.07+16.07			
Balgach SG	29.08+03.09			
11.04+16.04	08.05+14.05	24.10+29.10		
Bazenheid SG				
23.05+28.05	25.07+30.07			
27.06+02.07	08.08+13.08			
04.07+09.07	07.11+12.11			
Biberbrugg SZ	23.08+30.08			
30.04+06.05	07.06+11.06	17.10+22.10		
25.07+30.07	07.11+12.11			
Brunegg AG	05.09+10.09			
02.05+07.05	04.07+09.07	03.10+08.10		
Bülach ZH	15.08+20.08			
08.05+14.05	11.07+16.07	10.10+15.10		
Bulle FR	22.08+27.08			
25.04+30.04	16.05+21.05	26.09+01.10		
13.06+18.06	27.06+03.07	02.10+09.10		
27.06+03.07	11.07+16.07	31.10+05.11		
Corcelles-près-Payerne VD	20.11+27.11			
29.05+05.06	21.08+28.08			
Courtételle JU	29.08+03.09			
18.04+23.04	23.05+28.05	19.09+24.09		
20.06+25.06				
Düdingen FR	12.09+17.09			
18.04+23.04	20.06+25.06	17.10+22.10		
22.08+27.08				
Engadin GR	15.08+20.08			
Frauenfeld TG	15.08+20.08			
11.04+16.04	10.05+14.05	12.09+17.09		
06.06+11.06	24.10+29.10			
11.07+16.07	07.11+12.11			
Gossau ZH	12.09+18.09			
11.07+16.07	07.08+13.08	03.10+09.10		
Hohenrain LU	24.07+30.07			
17.04+23.04	22.05+28.05	23.10+29.10		
Ilanz GR				
29.05+04.06				
Interlaken BE	08.08+13.08			
02.05+07.05	18.07+23.07	03.10+08.10		
Kägiswil OW	10.10+14.10			
16.05+21.05	29.08+03.09			
Konolfingen BE	22.08+28.08			
18.04+23.04	06.06+12.06	12.09+18.09		
11.07+17.07	17.10+23.10			
La Sarraz VD	12.09+17.09			
18.04+23.04	19.06+26.06	30.10+06.11		
29.08+03.09				
Landquart GR	22.08+27.08			
16.05+21.05	13.06+18.06	19.09+24.09		
18.07+23.07	08.08+13.08	17.10+22.10		

Tuggen SZ	18.07+23.07
02.05+07.05	05.06+14.06
11.09+19.09	
Visp VS	31.07+06.08
08.05+14.05	05.09+10.09
24.10+29.10	

Zweisimmen BE	05.09+10.09
30.05+04.06	
Zwingen BL	12.09+17.09
27.06+02.07	

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

La Vaudoise Assurances versera un montant de CHF 100.– à la conclusion d'un nouveau contrat d'assurance véhicule à moteur à toute personne qui a suivi le cours G40 (ou à un autre membre de sa famille habitant à la même adresse). Ce bon est valable deux ans à compter de la fin du cours G40.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée

- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg). L'assurance du véhicule incombe au participant.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres: CHF 570.– (non-membres CHF 620.–), ristourne de CHF 100.– par le Fonds de sécurité routière.

En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.g40.ch

www.coursdeconduite.ch



Avec le soutien
du Fonds
de sécurité routière
(FSR)



Inscription au cours G40

Nom, prénom

Date de naissance

Adresse

NPA/lieu

Nº de tél.

Portable

Nº du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)

--	--	--	--	--	--	--	--

J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.

Date et signature

Signature du représentant légal
ou du maître d'apprentissage

Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00,
fax 056 462 32 01, courriel: info@agrartechnik.ch

Liste des annonceurs

Aebi Suisse AG, Gampelen	5	Oscar Fäh AG, Oberbüren	27
Alois Pöttinger, Grieskirchen	11	Ott Landmaschinen AG, Zollikofen	27
Althaus AG Ersigen, Ersigen	41	PMA SA, La Wantzenau	11
Bucher AG Langenthal, Langenthal	41	Profi Pneu AG, Subingen	5
Dirim AG, Hauptwil	12	Schmid AG, energy solutions, Eschlikon (TG)	12
Emmental Versicherung, Konolfingen	56	Serco Landtechnik AG, Oberbipp	2, 12
Fässler, Lienz	17	Snopex SA, Balerna	11
FELLA-Schweiz, Plasselb	6	Speriwa Sperisen + Co., Niederbipp	11
Hans Meier AG, Altishofen	6	Stähler Suisse SA, Zofingen	55
Heizmann AG, Aarau	27	STIHL Vertriebs AG, Mönchaltorf	12
Kuhn Center Schweiz, Niederweningen	6, 17	Syngenta Agro AG, Dielsdorf	25
Leu, Hochdorf	41	Wälchli Maschinenfabrik AG, Brittnau	5
Matra, Lyss	55		

Plaquette - de nouveau dans notre offre:



Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF	38.-			43.-				48.-
	Quantité								
Combinaison, rouge-noir, CHF 82.- 60 % coton, 40 % polyester	Taille Quantité	S = 44/46	M = 48/50	L = 52/54	XL = 56/58				
Salopette, rouge, CHF 58.- 75 % coton, 25 % polyester	Taille Quantité	44	46	48	50	52	54	56	58
T-shirt, gris chiné, CHF 18.- 100 % coton	Taille Quantité								
Plaquette ASETA, ø 81 mm, laiton	CHF	16.-							

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA, lieu _____

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

Numéro 5/2013

Marché

Aperçu sur les distributeurs d'engrais
Des pulvérisateurs traînés et automotrices
en vogue

En savoir plus

Tractor Implement Management

Sécurité

Eviter des accidents d'enfants

Le numéro 5/2013 paraîtra
le 16 mai 2013.

Dernier jour pour les ordres d'insertion:
26 avril 2013